

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 26 Nivôse.

(Ère vulgaire)

Jeudi 15 Janvier 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n<sup>o</sup>. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 45 livres par an, de 24 livres pour six mois, et de 13 livres 10 sols pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAIGNE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).*

*Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Nivôse, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption, et à s'adresser directement au Bureau, sans employer, à Paris, d'agens intermédiaires, dont la négligence expose les Souscripteurs à des retards considérables dans les expéditions, et à des plaintes multipliées que le Bureau ne mérite point.*

## TURQUIE.

*De Semlin, le premier décembre.*

Jacob Nachmias, juif de Turquie, arriva ici de Vienne le 24 novembre, avec un carrosse brillant, quatre beaux chevaux allemands & des harnois du plus élégant travail; le tout est évalué onze mille florins. Il en repartit le 26, pour se rendre à Belgrade, où les objets ci-dessus devoient être remis au pacha, à qui ils étoient destinés.

Le pacha a tout envoyé à Constantinople, à un grand personnage dont il veut, par ce don, captiver la haute bienveillance. Il auroit voulu y envoyer aussi le cocher venu de Vienne; il lui a offert quatre cents florins de gages annuels; mais ce cocher n'a pu consentir à s'expatrier.

Il y a en Macédoine, sur-tout aux environs de Salonique, une rébellion ouverte. Le grand-seigneur a donné les ordres les plus précis de l'étoffer, & d'employer contre les rebelles les moyens de force les plus efficaces.

L'on a en effet marché contre eux, & l'on en a fait périr 2 mille 5 cents; mais cela n'a point parfaitement rétabli le calme.

## A L L E M A G N E.

*De Manheim, le premier janvier.*

Hier matin, leurs altesses royales le duc de Saxe-Teschchen & l'archiduc Charles se sont rendus à Mayence, où depuis le 29 il ne se passe aucun jour sans que des combats soient livrés dans les environs de Bretzenheim & de Zahlbach. Nous n'avons point encore reçu de détails sur ces combats; mais nous croyons qu'ils ont été au désavantage des François.

L'on dit que la ville de Mayence vient de voir tomber sur elle des boulets ennemis qui n'y ont pas été entièrement sans effet: nous sommes impatiens d'apprendre ce qu'il en est.

Dès le 26 du mois dernier, les François, dont une grande partie s'est portée vers Mayence, paroissent occupés à démolir leurs ouvrages dans nos environs; il nous sembloit même qu'ils avoient employé la poudre à faire sauter une de leurs redoutes.

Le 28, nous vîmes très-distinctement qu'ils démolissoient nos flèches, qu'ils travailloient à tirer du Rhin les poutres & les planches de la partie de notre pont qui leur est échue, & qu'ils faisoient conduire quelque artillerie dans le fort du Rhin.

Le 29, ils ont commencé à démolir ce fort; mais ils n'y mettent point d'ardeur, non plus qu'à la démolition des flèches; jusqu'ici leur travail s'est borné à en enlever les palissades, les gabions & les vieux canons de fonte qu'on y a laissés.

On avoit assuré que le pont du Rhin de Mayence, d'abord enlevé à cause des glaces, avoit été rétabli; mais cela ne s'est point confirmé.

Ce qui n'a pas besoin de confirmation ultérieure, & qui est une vérité constante, c'est que l'hôpital militaire de Mayence a été évacué; que les malades en ont été transportés sur la rive droite du Rhin, afin que la garnison, qui est toujours à se renforcer, en soit plus à son aise; & que la glace qui a couvert le Mein est si forte près de Costheim, qu'on peut, sans aucun danger, le passer avec les plus lourdes charges.

Le 30 décembre, notre batelier Paal van Seil qui, durant l'attaque du fort du Rhin & pour l'évacuation de ce fort, s'est distingué par son courage & sa grande habileté, reçut en pleine parade, & au milieu des applaudissemens



La médaille d'or pour le mérite : il ne l'a certainement ni méritée, ni usurpée.

*D'Augsbourg, le 25 décembre.*

Hier, à dix heures du matin, un trompette annonça dans toutes les rues, que le magistrat, en conséquence des troubles qui ont eu lieu dans l'enceinte de cette ville, n'avoit pu se dispenser de s'adresser au chef suprême de l'Empire, pour obtenir main-forte contre les perturbateurs du repos public, rétablir efficacement, & d'une manière durable, la tranquillité & la sûreté, & rendre aux ordonnances du gouvernement leur force & leur énergie.

A une heure & demie de l'après-midi, il entra ici environ 600 hommes de cavalerie & d'infanterie, avec du canon : on les mit en quartier dans la ville. L'infanterie, tirée des garnisons de Stuttgart & de Ludwigsbourg, est du régiment de Hugel, des troupes du duc de Wirtemberg ; & la cavalerie est des dragons de Wirtemberg, qui se trouvent à l'armée du Rhin.

Les troubles sont provenus d'une ancienne querelle entre les tisserands (dont on compte ici 800 maîtres & 5 à 600 compagnons) & les marchands de toile. Cette querelle dégénéra, il n'y a pas long-tems, en voie de fait, où violence fut faite à quelques personnes du magistrat.

Le militaire Wirtembergeois a été chargé de mettre à exécution un mandat du conseil aulique de l'Empire sur la plainte qui y a été rendu.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 31 décembre.*

Il paroît certain que le duc d'York ne retournera point prendre le commandement de l'armée du continent. Il doit être nommé généralissime des troupes qui sont en Angleterre.

La commission spéciale vient d'acquitter Jean Richter & Jean Baxetes, traduits devant elle comme accusés de haute-trahison. Lorsqu'ils furent amenés à la barre, le procureur-général déclara n'avoir aucune charge à produire contre eux. Le jury sur-le-champ les a déclarés non coupables.

Lord Fitz-William part la semaine prochaine pour se rendre en Irlande ; ce qui indique que le différend élevé entre les membres du cabinet, a décidé pris fin.

On mande de Dublin, que les dépenses faites pour lever des régimens, dits indépendans, dont l'appréciation n'a pas été soumise au parlement de cette contrée, ont laissé la trésorerie irlandaise sans une guinée. L'absence du chancelier de Péchiquier & des autres principaux officiers du royaume, dont la signature est nécessaire pour toute espèce de paiement, est très-favorable dans la circonstance actuelle. Elle sert de prétexte au retard qu'éprouvent les créanciers de l'état.

Le vice-amiral Macbride a hissé son pavillon, le 9, à bord du *Minotaure*, de 74 canons. On assure qu'il a une escadre de quelques frégates, avec laquelle il doit aller croiser de nouveau, le long des côtes de France.

Ce que le roi a dit de notre situation avantageuse dans le discours d'ouverture du parlement, est vivement combattu par le parti de l'opposition : cela n'empêchera pas, disent nos papiers, que les adresses de remerciement ne passent à une grande majorité dans les deux chambres.

Pitt en a arrangé d'avance le succès : d'ailleurs on prend toutes les mesures possibles pour donner un air de vraisemblance au projet d'une descente sur les côtes de France : & quoique le peuple soit bien persuadé que cette descente ne s'effectuera pas plus cette fois-ci que tant d'autres, on cherche à lui insinuer qu'il existe en France un parti puissant contre la convention & contre la république, afin de lui persuader que Pitt a un ascendant très-puissant sur les mécontents qui se joindront sur-le-champ à l'armée du comte de Moyra.

C'est ainsi qu'on berce l'illusion générale que les communes ne manqueront pas de fortifier en votant légèrement les subsides énormes que vont exiger de nouveaux efforts & une nouvelle campagne.

On débite que l'escadre de l'amiral Macbride, destinée à agir vers les côtes de la Hollande, sera renforcée au besoin par un détachement de la grande escadre de l'amiral Howe.

#### F R A N C E.

##### A R M É E D' I T A L I E.

*De Nice, le 6 nivôse.*

La plus grande partie de l'armée française est en marche pour se joindre à l'armée d'Italie, n'ayant laissé que peu de monde au Mont-St-Bernard & au Mont-Cenis, postes qui n'ont plus besoin d'être gardés, parce qu'ils sont couverts de neiges. On fait ici de grands préparatifs ; de nouvelles levées ont eu lieu dans les départemens de la ci-devant Provence & dans le comté de Nice. Il paroît certain que l'armée a en vue une grande expédition en Italie. Nous n'avons pas renoncé au projet d'une descente en Corse.

L'escadre anglaise, partie du golfe Saint-Laurent le 18 novembre, n'a croisé que pendant quelques heures à la hauteur des isles d'Hyères ; elle a dû abandonner sa croisière à cause du mauvais tems, & est retournée à St-Florent, d'où elle s'est rendue à Livourne.

##### D É P A R T E M E N T D E L A L O I R E - I N F É R I E U R E.

*De Nantes, le 12 nivôse.*

Trois des cinq chefs vendéens qui étoient ici, sont repartis avant-hier, pour porter à Charette les conditions de la paix : deux restent avec nous ; ils ont dîné aujourd'hui avec les représentans du peuple, qui se sont réunis à Nantes au nombre de dix à douze. La réponse de Charette doit être rendue le 20, & si elle n'arrive point, on fera aux avant-postes la proclamation de l'amnistie, qui datera de cette époque. Pendant ce tems, l'on se disposera à attaquer avec vigueur, le 20 pluviôse, pour prouver aux rebelles que ce n'est point par faiblesse que nous leur avons proposé la paix ; au reste, nous la désirons ici ; la Vendée est approvisionnée de bled & de riz qui nous manquent, & qui refluoient dans les départemens voisins.

*De Paris, le 26 nivôse.*

On mande de Toulon que la corvette la *Badine*, & deux frégates qui avoient escorté le brick le *Jacobi*, dont la convention nationale a fait présent au dey d'Alger, sont rentrées à Toulon : elles ont rapporté que ce dey alloit nous envoyer, sous son pavillon, le bled que nous avons acheté dans ses états. Les Français ont été bien accueillis ; le don offert au nom d'un grand peuple a été



reçu par le dey avec tous les témoignages de la plus vive reconnaissance. Il a comblé les équipages de présens ; il nous a promis son alliance & son amitié. Ce n'est pas à ce seul objet que se sont bornés les succès de nos frégates dans leurs croisières sur les côtes de Barbarie & d'Espagne ; elles ont fait trente prises anglaises & espagnoles richement chargées, sur lesquelles on a eu quelques inquiétudes ; mais on est aujourd'hui parfaitement rassuré sur le compte de nos frégates : la présence de l'escadre ennemie avoit dû inspirer quelques craintes sur leur sort ; elles ont cessé depuis qu'on sait qu'elles se sont retirées au golfe de Juan. Leur croisière a été courte & brillante, puisqu'elles se sont emparées de 30 bâtimens qui sont arrivés dans notre rade & dans les ports voisins. Parmi le grand nombre de prisonniers faits sur ces bâtimens, se trouvent, dit-on, deux officiers-généraux espagnols, & beaucoup d'autres officiers distingués.

Les amateurs du théâtre regrettoient la perte des artistes qui composoient le ci-devant Théâtre-Français. Dans les temps où l'anarchie se faisoit un jeu de tout désorganiser & de tout confondre, ces artistes avoient été, par une amalgame bizarre, réunis à d'autres talens qui ne jouissoient pas de la même considération de la part du public. On avoit créé pour cet ensemble un dictateur qui ruina tout, & la réunion tyranniquement opérée finit par se dissoudre naturellement ; depuis ce temps, le théâtre dit de l'Égalité a été fermé ; les artistes principaux se sont adressés, dans l'assemblée provisoire à laquelle on les condamnoit, au comité d'instruction publique, & ce comité a accueilli avec l'équité qu'on doit attendre de ses lumières, leur juste pétition. Voici la teneur de sa délibération à ce sujet, il est daté du 19 nivôse.

« Les artistes du ci-devant théâtre français exposent au comité que les travaux multipliés des comités, chargés de présenter à la convention un rapport sur l'organisation de ce théâtre, ne leur ont pas permis encore de faire ce rapport, & qu'il est possible que, malgré les dispositions favorables des comités, on ne puisse pas le faire encore de plusieurs décades. En cet état, ils prennent la liberté de représenter au comité que le plus grand nombre d'entre eux n'ayant pour subsister que leurs talens, ayant été mis hors d'état de les exercer pendant près d'une année, & ayant contracté des dettes, éprouvent la plus grande gêne. De cet état de détresse, il résulteroit que plusieurs ne pouvant résister plus long-tems, chercheroient à se placer & prendroient des engagements séparés, ce qui décomposeroit leur association & détruiroit la réunion qui est nécessaire à l'art, & que les comités paroissent vouloir conserver. Un moyen s'offre en ce moment, qui obvie à ces inconvéniens.

Les directeurs du théâtre de la rue Feydeau leur proposent de les employer tous jusqu'à ce qu'il ait été statué sur eux. Les artistes ne prendront que des engagements conditionnels, subordonnés entièrement au travail des comités. Par-là ils auroient les secours nécessaires ; la réunion seroit conservée, & les vues des comités ne seroient point contrariées. Ils ont cru ne devoir rien conclure sans l'avoir exposé au comité d'instruction publique.

Le comité arrête la mention de cette déclaration au procès-verbal.

Pour extrait conforme, le 19 nivôse, l'an 3<sup>e</sup>. de la république française, une & indivisible.

*Etat des contributions perçues dans la Belgique, et de celles qui restent à recouvrer.*

D'après le dernier compte rendu au comité des finances de la convention sur les contributions de la Belgique, sur 68,775,875 liv. 11 s. 11 den.

Il avoit été recouvré, au 10 frimaire, 25,851,624 liv. 12 s.

Il restoit par conséquent à recouvrer 42,922,250 liv. 8 s. au 30 frimaire.

Le reste à recouvrer se réduit à 40,730,087 liv. 3 s. 11 den.

Ainsi la recette des vingt derniers jours de frimaire a produit 2,192,162 liv. 4 s. 1 den.

Ce qui porte la recette totale, au 30 frimaire, à 28,043,787 liv. 18 s. 10 den.

La ville d'Anvers, qui avoit mis d'abord beaucoup de lenteur à s'acquitter, paroît avoir fait de grands efforts. Sur dix millions, elle avoit payé, au 30 frimaire, 8,029,775 liv.

Elle n'étoit, par conséquent, plus redevable que de 1,970,225 liv.

Bruxelles & Malines, imposées, la première à cinq millions, la seconde à 1,500,000 liv., ont soldé.

Louvain, sur deux millions, n'a plus que 89,000 liv. à payer.

Ypres, sur dix millions, n'a pas encore payé 400,000 liv.

Gand, Bruges, Ostende, Courtray, Namur, Tournay, Alost & Ninose, Mons, Ath & Nivelles sont fort en retard.

Indépendamment de la recette ci-dessus, le payeur général avoit reçu, depuis notre entrée dans la Belgique, jusqu'au 30 frimaire,

1<sup>o</sup>. En recettes extraordinaires provenant de vente d'objets de toute nature ; tels que chevaux, étoffes, argenterie, &c., une somme de 3,912,582 liv. 1 s. 9 d., dont 2,236,249 liv. 3 s. 27 d. en valeurs métalliques, & 1,676,332 liv. 18 s. 2 d. en assignats & billon.

2<sup>o</sup>. Les impositions ordinaires de la Belgique, 1,516,699 l. 10 s. 4 d., dont 55,629 l. 17 s. 5 d. en valeurs métalliques & 1,461,069 l. 12 s. 11 d. en assignats.

*Résultat général au 30 frimaire.*

Recettes sur les contributions militaires en especes métalliques, 28,044,787 l. 10 s. 10 d.

Sur les recettes extraordinaires, en especes métalliques, 2,236,249 l. 3 s. d.

En assignats, 1,676,332 l. 18 s. 2 d.

Sur les impositions ordinaires, en especes métalliques, 55,629 l. 17 s. 5 d.

Et en assignats, 1,461,069 l. 12 s. 11 d.

Total en especes métalliques, 30,335,666 l. 19 s. 10 d.

Total en assignats, 3,137,402 l. 11 s. 1 d.

Total général, 33,473,069 l. 10 s. 11 d.

CONVENTION NATIONALE.

La convention nationale, après avoir entendu le rapport fait au nom de ses comités de législation & des finances, décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. En attendant que le séquestre sur les biens des peres & meres des émigrés soit levé par suite d'exécution du décret du 13 nivôse présent mois, il sera accordé sur le produit de ces biens auxdits peres & meres les secours qui leur sont nécessaires.



II. Ces secours seront fixés par le directoire du district d'après les observations de la municipalité ; leur quotité pourra être portée jusqu'à concurrence des deux tiers des revenus nets des biens des pères & mères émigrés, versés jusqu'à présent dans les caisses nationales, pourvu qu'elle n'excede pas 2000 liv. par tête, & 1200 liv. par chaque enfant.

III. Les sommes allouées pour lesdits secours, seront payées par le receveur des revenus nationaux, sur les mandats des directoires de district, & imputées dans les comptes à régler avec les pères & mères, lors de la levée du séquestre sur leurs biens.

Présidence de LÉTOURNÉUR (de la Manche).

Suite de la séance du 24 nivose.

Merlin, de Thionville, s'élève avec force contre ceux qui secondent les puissances étrangères, en troublant la convention & la république lorsque nos troupes sont victorieuses par-tout. Il y a des gens, dit-il, pour qui 18 liv. sont peu de chose, 36 liv. moins encore ; mais pour qui les rapines sont beaucoup. — On applaudit. Ce n'est ici, continue Merlin, qu'une trame pour dérober quatre grands coupables à la justice : elle les atteindra. — Vifs applaudissemens.

Merlin termine par exhorter la convention & le peuple, qui, d'un bout de la république à l'autre veut la justice, de diriger toutes leurs forces, tous leurs moyens vers la prochaine campagne ; qui sera plus belle, plus glorieuse encore que la dernière : oui, s'écrit Merlin, le règne de l'injustice est passé ; la liberté, le bonheur, vont descendre sur la France ; & ce ne sont pas 30. ou 40 misérables qui empêcheront ses hautes destinées de s'accomplir. — Merlin est vivement & long-temps applaudit.

Merlin (de Douai) assure que ce qui se passe, a été annoncé aux comités par un cabinet étranger : tous ces mouvemens, concertés peut-être, ont pour but de faire avorter une grande opération dont les comités s'occupent, & qui est près d'être terminée. Merlin ajoute qu'un député a dit que le comité de salut public avoit un plan prêt pour donner trois nouveaux rois à l'Europe : l'un à la Hollande, l'autre à l'Amérique, & le troisième à la France.

On veut nous brouiller avec nos alliés, dit Tallien. Chazal. — L'Amérique nous fournit du bled ; on veut empêcher les vaisseaux nourriciers d'arriver dans nos ports.

Le bruit est grand — On demande à Merlin de dénommer les auteurs du propos ; il nomme Montaut & Duval. Montaut assure qu'il n'a jamais tenu ce propos.

Armand dit que c'est Duval qui, par manière de conversation, lui a tenu les propos dont il s'agit. C'est une calomnie infâme, dit un membre.

Il ne fait autre chose dans ses feuilles, dit une autre voix.

Après quelqu'agitation, l'assemblée passe à l'ordre du jour sur le tout.

Laignelot vient communiquer l'arrêté relatif à Pache & autres que nous avons fait connoître hier.

Giraut Pouyolles a proposé le rapport du décret du 23 vendémiaire dernier, & qui concerne l'admission des députés suppléans. — Ajourné à trois jours.

Divers décrets de secours sont rendus.

Une députation de la section de Guillaume-Tell est venue à la barre. Dans une adresse qui contient les expressions du plus pur patriotisme, Portateur de la députation, après avoir retracé toutes les honneurs de la tyrannie écrasée dans ses chefs à la mémorable journée du 10 thermidor, a demandé le renouvellement des officiers de la garde nationale de Paris, comme un moyen de rendre tous les efforts des restes impurs de la faction des égorgeurs & des buveurs de sang, qui s'agitent en tout sens pour troubler la félicité publique.

Olivier Gérard, en appuyant les observations des pétitionnaires, a demandé le renvoi de la pétition aux comités de la guerre & de sûreté générale réunis, pour proposer dans trois jours les moyens d'épurer les officiers de la garde nationale de Paris.

Je suis aussi de l'avis du renvoi, s'est écrié André Dumont ; mais je ne laisserai pas tomber les paroles vraiment patriotiques des citoyens qui sont venus à votre barre. . . Vous avez entendu l'expression des habitans de Paris ; qu'on cherche à perdre dans l'esprit des habitans des départemens. Il est temps que le peuple connoisse quels sont les vrais amis de la liberté. (Vifs applaudissemens.) Il est temps de mettre un terme à l'insolence de ceux qui osent insulter la convention. Et dans ce jour où vous ne voyez plus autour de vous les autrichiens qui venoient ici pour vous avilir, il faut apprendre aux terroristes qu'ils ne peuvent plus désormais inspirer que de l'honneur. . . On a voulu attaquer la journée du 10 thermidor ; celui qui l'a osé ne peut être qu'un complice de Robespierre ; ce ne peut être qu'un ennemi de son pays, un ennemi de l'égalité qu'il profane, qu'il souille par sa plume. — La salle retentit d'applaudissemens. . . Quel chaque membre de cette assemblée fasse le serment de poursuivre jusqu'à la mort. . . Tous les membres se lèvent en masse au milieu des applaudissemens répétés dans toutes les parties de la salle. . . & d'ancêtre tous les tyrans & buveurs de sang. . . Je demande l'impression du discours des citoyens qui sont à la barre, l'insertion au bulletin & le renvoi aux comités de la guerre & de sûreté générale réunis, afin qu'ils présentent un rapport dans trois jours. — On applaudit vivement.

Cette proposition est décrétée au milieu des applaudissemens.

L'assemblée a entendu divers pétitionnaires, dans le nombre desquels on a remarqué onze citoyennes de la Vendée, qui, après avoir vu égorger leurs époux & leurs enfans, avoient été envoyées devant le tribunal révolutionnaire, & ont été mises en liberté par ordre du comité de sûreté générale. Le comité des secours publics est chargé de faire un rapport sur leur pétition.

Thirion présente, au nom du comité d'instruction publique, un rapport sur la fête qui doit être célébrée pour l'anniversaire de la mort du tyran.

Barailon a proposé un plan particalier. L'un & l'autre ont donné lieu à diverses observations de la part de plusieurs membres. Le comité est chargé de présenter demain un nouveau plan.

Boissy-d'Anglas, au nom du comité de salut public, est venu pour répondre aux propos semés par des malveillans sur l'état des subsistances de Paris. Il a donné à ce sujet les détails les plus satisfaisans & les plus propres à calmer toutes especes d'inquiétudes.